

DU CAHIER DES CHARGES À LA RÉCEPTION DES ZONES À ENVIRONNEMENTS MAÎTRISÉS

N° agrément 11 75 12 622 75



VOTRE EXPERT MÉTIER

Vincent BARBIER

NNE

Il apporte ses 20 ans d'expérience en exécution de qualification, validation, et conformité réglementaire, dans les secteurs pharmaceutique, électronique, hospitalier et tertiaire. Fort de son expérience terrain, il occupe les fonctions de coordinateur Qualification et Commissioning, expert HVAC, contamination et contrôles environnementaux.



4 et 5 décembre 2019



Paris



Guide ASPEC « L'enveloppe tome 1 : Les sols » et « L'enveloppe tome 2 : Les cloisons, plafonds, portes et accessoires » inclus !



Visite d'installations



Formateurs spécialisés



Démonstrations de matériels



Adhérent : 1250 € HT
Non adhérent : 1600 € HT
(Déjeuners inclus)

OBJECTIFS

- Donner les éléments de base visant à rédiger le cahier des charges dans le cadre d'un projet de zones propres et portant sur l'ensemble des éléments de conception, construction et réception.

PRÉ-REQUIS

- Connaissance du milieu et contrainte de la salle propre et/ou de l'environnement maîtrisé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'éléments constitutifs de l'enveloppe des salles propres (ex : cloisons, dalles de sol...).
- Cas concrets et partage d'expériences vécues.
- Support de cours (fichiers informatiques).
- Exemplaires de la revue Salles propres.
- Cahier technique et normatif.
- Visites d'installations.

J1

• Comment rédiger un cahier des charges ?

Structure d'un cahier des charges, aspects juridiques, performances à atteindre, assurance qualité, points spécifiques de ce cahier des charges liés à la maîtrise de contamination.

• Critères de choix pour le traitement de l'air

filtration, diffusion.

- **Critères de choix de l'enveloppe de la salle propre** et recommandations selon les applications : revêtements de sol (PVC, résines...), cloisons, plafonds, éclairages, portes, accessoires (laminaires...).

J2

• Systèmes aérauliques et conception de zones propres.

• Choix et intégrations des mini-environnements (PSM, hottes,..).

• Plan assurance qualité pour la réalisation des travaux

Organisation d'ensemble. Niveaux de propreté. Contrôle des travaux. Mise en propreté finale.

• Réception et contrôle des installations.

• Le cahier des charges contractuel.

• Les contrôles à effectuer.

• Que doit-on prévoir sur les installations ?

• Les obligations de contrôles périodiques et réglementaires.